

1. Description du traitement	Nom du traitement	BILAN SOCIAL	
	N°/REF	T0048	
	Date de création du traitement	2017	
	Mise à jour	2020	
	Origine du traitement	Application "données sociales"	
Collecte directe/indirecte	Directe		
2. Acteurs	Service chargé de la mise en œuvre du traitement	Service "Valorisation de l'emploi public"	
	Personne responsable du traitement	Président du CDG	
3. Finalité(s) du traitement effectué	Finalité du traitement	Collecter les bilans sociaux des collectivités et données individuelles d'agents	
	Sous-finalité 1	Transmettre les bilans à la Direction générale des collectivités locales (DGCL)	
	Sous-finalité 2	Fournir aux collectivités qui le demandent des synthèses, à partir de données anonymisées	
4. Mesures de sécurité	Dispositions existantes pour assurer la sécurité des données - Mesures de sécurité techniques et opérationnelles	Chaque gestionnaire RH des collectivités concernées dispose d'un code d'accès au logiciel Web Bilan social lui permettant de transmettre les informations. Les données nominatives présentes dans l'espace de la collectivité, quel que soit le mode d'initialisation choisi (N4DS, Base Carrière ou saisie manuelle), ne sont accessibles que par la collectivité. La collectivité peut autoriser le Centre de Gestion à accéder à son espace. Néanmoins, les données nominatives seront alors masquées et le Centre de Gestion ne pourra pas en avoir connaissance.	
	Etat civil, identité, données d'identification, images,...	<p><i>Description</i></p> <p>Partie "informations relatives à la collectivité": coordonnées de l'agent chargé de renseigner l'enquête ;</p> <p>Partie "informations relatives aux agents": civilité, statut et carrière, nombre de jours d'absences et motifs, nombre d'accidents/maladie professionnelle/arrêt, CET, inaptitude, heures supplémentaires/complémentaires, formation, télétravail, VAE</p>	<p><i>Délai d'effacement</i></p> <p>1 an (temps de la campagne) Les règles du secret statistique s'appliquent aux exploitations issues de la collecte des données (aucune collectivité ou aucun agent ne pourra y être identifié). Une exploitation de vos données avec l'identification ne pourra pas être transmise à un tiers.</p>
5. Catégories de données personnelles concernées	Vie personnelle (<i>habitudes de vie, situation familiale, etc.</i>)	NON	
	Informations d'ordre économique et financier (<i>revenus, situation financière, situation fiscale, etc.</i>)	NON	
	Données de connexion (<i>adresse IP, logs, etc.</i>)	NON	
	Données de localisation (<i>déplacements, données GPS, GSM, etc.</i>)	NON	
6. Données sensibles	Données révélant l'origine raciale ou ethnique	NON	
	Données révélant les opinions politiques	NON	
	Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	NON	
	Données révélant l'appartenance syndicale	NON	
	Données génétiques	NON	
	Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	NON	
	Données concernant la santé	OUI	1 an (temps de la campagne)
	Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	NON	

	Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	NON
	Numéro d'identification national (NIR pour la France)	NON
7. Catégories de personnes	Catégorie de personnes 1 Catégorie de personnes 2	Gestionnaires des collectivités affiliées ou non en charge du bilan Agents titulaires, stagiaires, contractuels des collectivités concernées
8. Destinataires	Destinataires 1 Destinataires 3 Echanges de données Rapprochements et interconnexions avec d'autres traitements	Personnel du CDG en charge du suivi des bilans sociaux (accès des données anonymisées) Personnel du sous-traitant en charge de la maintenance informatique de l'application Les données anonymisées seront exploitées à différentes échelles : ; par le CDG d'une part, en vue d'une présentation au comité technique ; par la DGCL d'autre part, pour une agrégation nationale et le rapport annuel sécurité santé et conditions de travail (RASSCT); par les observatoires régionaux et/ou les centres de gestion pour permettre des comparaisons et des travaux sur des thématiques spécifiques à l'échelle d'un territoire ; et par la FIPHFP (Handitorial). NON
9. Transferts hors UE	Transfert des données vers des pays hors UE	NON
10. Information et droits des personnes sur leurs données	Condition de licéité Demande de consentement Service auprès duquel s'exerce les droits des personnes concernées (coordonnées et courriel)	Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement (Article 33 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, loi n°94-1134 du 27 décembre 1994; un arrêté du 12 août 2019). NON VALORISATION DE L'EMPLOI PUBLIC - Tél : 02 40 20 63 84 - emploi@cdg44.fr / et auprès du DPD du CDG: dpd@cdg.fr
11. Technologies particulières	Technologies particulières utilisées (vidéosurveillance, RFID, géo localisation,...)	NON
12. Sous-traitants	Nom du sous-traitant Niveau de mise en conformité du ST	CIG grande couronne pour le compte des CDG Hébergement des données en France par prestataire IORGA sur serveurs dédiés par la société française OVH (Informations sur la sécurité et le traitement des données https://www.donnees-sociales.fr/secure/)
13. Informations supplémentaires		Dès 2021, le bilan social sera remplacé par le Rapport social unique (RSU). Créé par l'article 5 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, le RSU sera obligatoire et annuel. Il regroupera le rapport de situation comparée, le rapport sur les fonctionnaires mis à disposition et le rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Il sera présenté à l'assemblée délibérante, après avis du comité social territorial. Lors de la clôture de celle-ci, les données individuelles sont anonymisées pour le traitement statistique par les Centres de gestion ou l'observatoire régional dans les cadres des publications statistiques